



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association GV OLIVET 27 janvier 2023

Invités présents :

Mme Rolande BOUBAULT, Adjointe au Maire, chargée de la Solidarité et de la Cohésion sociale

Madame Aurélie MONGREDIEN, Cabinet comptable, VDL Conseil

Mmes Arlette BUREAU, Odile BOUBAULT, Patricia COMMUNEAU, Micheline EIMBERCK DUFOUR, Eliane LARPIN, Sophie MAROT, Danie MAULAY, Jeanne PICAULT, Guylaine THIBAULT et Monsieur René LECOEUR, membres du Comité Directeur et Jean GIRAULT, membre d'honneur.

Madame Françoise MABON animatrice

Madame Laurence HOULBERT, animatrice

Madame Geneviève ZARAGOZA, animatrice

Monsieur Alain NIOCHE, vérificateur aux comptes

Invités excusés :

Monsieur Matthieu SCHLESINGER, Maire d'Olivet

Monsieur Jean-Michel PELLE, Adjoint au Maire, Délégué au sport bien-être

Monsieur Michel CHAUVEAU, Président du COREG

Monsieur Michel HACAULT, Président du CODEP EPGV du Loiret

Mme Danièle GABILLARD, représentante du CODEP

Monsieur Clément MATELOT, Directeur de l'Inox

Madame Laurence DUMEZ, Présidente de l'Association « Autour de Maxime »

Mesdames Cécile ARGUEYROLLES AIT BENALI, Dany ROGER, membres du Comité Directeur

Monsieur Gilbert HUE, vérificateur aux comptes

Mesdames Sandrine CAMUS, Laurine CLAYSENS, Cathy DESHAYES, Mélanie GOUIN, Sylviane LEMOULT, Nadine TROUILLARD animatrices et Messieurs Dimitri CHOCHKOVSKY, Wahid LAOUAR et Wilfried MYRTIL, animateurs.

oOOo

ORDRE DU JOUR

- *Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 3 février 2022*
- *Saison 2021 – 2022 :*
 - *Rapports moral, d'activité et financier*
 - *Votes*
 - *Rapport des Vérificateurs aux comptes*
 - *Vote*
- *Elections :*
 - *Election des vérificateurs aux comptes*
 - *Vote*
 - *Election nouveaux membres du CODIR*
 - *Vote*
- *Budget prévisionnel 2022-2023. Vote*
- *Grille tarifaire des activités pour la saison 2023-2024. Vote*
- *Questions diverses*

oOOo

Mme Arlette BUREAU, Présidente, ouvre l'Assemblée Générale de la GV Olivet qui se tient dans la salle Yvremont de l'Alliage à dix-neuf heures et neuf minutes.

Elle remercie les invités, les adhérents et les animatrices pour leur présence.

92 adhérents sont présents, **63** sont représentés pour cette Assemblée Générale ordinaire. Le total de voix des présents et représentés s'élève à **155** sur un total de **824** inscrits.

Le quorum prévu à l'article 8 des statuts, 10 % minimum des membres présents ou représentés, étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La parole est donnée à Mme Rolande BOUBAULT, qui excuse M. le Maire et M. JM. PELLE pris par ailleurs et redonne la parole à Arlette.

Nous excusons M. HACAULT, ainsi que sa secrétaire Danièle, souffrante, M. Clément MATELOT, notre nouveau partenaire de l'INOX.

I APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 FEVRIER 2022

Le procès-verbal de cette assemblée générale était disponible sur le site GV OLIVET à l'ensemble des adhérents de la GV OLIVET depuis la tenue de cette manifestation. Il a été affiché dans les couloirs du gymnase du Larry. Les termes de ce procès-verbal sont rappelés en assemblée. Aucune question complémentaire n'est posée.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'assemblée générale du 3 février 2022

II SAISON 2021 – 2022

• Rapport moral présenté par la Présidente Arlette BUREAU

Après deux saisons compliquées, nous avons abordé celle de 2021/2022 de nouveau avec des recommandations gouvernementales relatives à des mesures sanitaires. Toutefois nous avons pu la mener à son terme.

Notre Fédération, la FFEPCV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) est classée 1^{ere} fédération non compétitive en France et 7^{eme} fédération sportive. Elle compte 350 000 licenciés de 9 à 99 ans, 91 % de femmes, 59 % de + de 60 ans, 35% de 18-59 ans, 6% d'enfants (hormis les enfants notre club reflète ces chiffres) 6000 animateurs et 5000 clubs dont 1300 labellisés Club sport santé.

Nous en profitons pour vous rappeler que le « label qualité club sport santé » a été reconduit pour notre club. L'objectif de ce concept « sport santé » est de proposer à tous une activité physique et sportive de loisir et de bien-être, permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir. Après les années COVID, ces notions nous semblent essentielles et indispensables.

Avec le confinement on s'est aperçu que les pratiquants ont plébiscité largement l'activité extérieure, moyen de se dépenser plus, de faire le plein d'oxygène et de renforcer davantage ses défenses immunitaires. C'est la raison pour laquelle nous avons élargi le panel de cours en extérieur qui, à ce-jour, sont tous dispensés par notre animatrice Geneviève. Ces cours sont un franc succès par le nombre d'inscrits. En plus ils ont l'avantage de pouvoir être assurés en continuité même en cas de fermeture de salle.

Nous continuons notre partenariat avec l'association « Autour de Maxime », la Mairie, le Levain, concernant la dispense de cours de handisport. Nous menons des actions auprès des acteurs sociaux afin d'élargir ces créneaux. Notre tâche est complexifiée par la restructuration et la réorganisation de ces entités.

L'enthousiasme des membres du CODIR et leur dynamisme permettent de réfléchir et de créer de nouvelles activités afin de vous donner toujours plus l'envie de venir nous rejoindre et d'en parler autour de vous.

C'est ainsi que nous avons voulu offrir des cours nouveaux qui ont débuté cette saison 2022/2023.

D'abord avec la venue de Laurine qui amène trois nouvelles disciplines au sein de notre club, Wahid qui nous a rejoints en janvier 2023 pour compléter des cours s'adressant aux séniors (gym mémoire) et un cours de renforcement musculaire s'adressant à un public plus jeune.

Et la nouveauté est l'aboutissement d'une convention tripartite entre la Mairie, l'Inox et notre club, qui nous permet de bénéficier de trois cours d'aquagym par semaine.

Quel autre club dans le département peut se targuer de proposer cette diversité, ce nombre d'heures à ces tarifs ?

43 heures en salle de programme général

4h1 /2 de cours en extérieur

4h de folklore du monde

3 fois ¾ d' h d'aquagym

1 h de handisport

Rappelez-vous, l'adhérent est un membre de l'association, il n'achète pas une prestation mais contribue par le paiement de sa cotisation au bon fonctionnement de l'association.

Notre but est l'accueil de tous les publics, le partage des bienfaits d'une activité physique et de la convivialité, l'envie d'échanger et de construire ensemble. J'en profite pour vous informer que l'équipe de bénévoles a effectué lors de cet exercice 1460 heures (soit 42 semaines de 35h00) sans compter celles réalisées à nos domiciles, lors des réunions, etc.

Nous remercions publiquement l'équipe de nos animateurs qui se montrent très professionnels, qui s'investissent pour notre club et qui par leur bonne humeur contribuent à cet esprit de convivialité que nous recherchons.

Enfin, nous sommes implantés à Olivet, classée 2eme ville après Orléans du département et nous sommes fiers de cette appartenance. Madame l'Adjointe, sachez que nous mettons tout en œuvre afin de participer au rayonnement de notre cité.

Alors, si besoin était, pour prouver cet attachement et notre dynamisme nous avons répondu favorablement à l'un des grands chantiers du mandat de notre municipalité « Hop on bouge ». En ce début janvier 2023, les olivétains peuvent pratiquer les 3 premiers dimanches de chaque mois de 10h30 à 11h30 une activité physique et sportive gratuitement. Celle-ci s'adresse à tous, quels que soient leur âge et leur condition à bouger. Ce concept rejoint l'éthique de notre club c'est pourquoi Dimitri, Wahid et Laurine, 3 de nos animateurs sont déjà programmés dans ce dispositif. D'autres qui se sont portés volontaires le seront probablement aux cours des mois à venir.

Dimitri ayant animé le « hop en douceur » le 8 janvier dernier était très satisfait du nombre de participants et de l'organisation. Sans compter qu'à la fin de son cours de Pilâtes des participants lui ont demandé des renseignements sur notre club et que nous notons déjà des adhésions supplémentaires.

Wahid est intervenu le 22/01 pour un « hop à fond » comprenez cours de cardio training, il a rencontré également un franc succès avec des personnes se renseignant à la fin de la séance sur le fonctionnement de la GV d'Olivet. Laurine interviendra le 19/02 également pour un « hop à fond » cette fois-ci avec du piloxing.

Nous lui souhaitons autant de réussite et de partage que Dimitri et Wahid.

Ce clin d'œil, Madame l'Adjointe, nous permet de vous remercier de vos dynamisme et engagement pour notre ville et notre association.

En espérant que notre collaboration sera fructueuse encore de nombreuses années pour le plaisir de tous, olivétains et habitants de la métropole.

Je remercie publiquement les bénévoles de notre association qui par leur investissement, leur gentillesse, leur dévouement permettent la bonne gestion au quotidien de la GV d'Olivet. Je tiens à souligner la bonne humeur qui règne au sein de cette équipe, ce qui facilite le travail partagé tous ensemble.

Merci pour votre écoute à tous, je vous souhaite une bonne soirée avec un moment de partage à l'issue de notre AG qui nous permettra de continuer des discussions conviviales dans un cadre agréable.

Arlette ajoute le souhait de l'association à s'ouvrir encore plus sur le sport handicap

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral de la Présidente.

Rapport d'activité présenté par la Secrétaire Sophie MAROT

Nous avons commencé la saison 2021/2022 le 13 septembre donc un peu en retard par rapport aux autres années car souvenez-vous que notre gymnase était devenu centre de vaccination jusque début septembre et qu'il a fallu remettre notre salle en état. Cette reprise a été accompagnée d'un certain nombre de mesures sanitaires auxquelles il a fallu se conformer et ce durant toute la saison. Au fur et à mesure que nous recevions les informations sur le maintien des gestes barrières, nous vous en tenions informés par courrier électronique ou par courrier postal et ce n'est finalement qu'en mai que nous avons eu l'autorisation de remettre le matériel à la disposition des adhérents.

Au cours de la saison 21/22, le comité directeur s'est réuni régulièrement (4 fois) pour assurer le bon fonctionnement de l'association et prendre des décisions lorsque c'était nécessaire, mais la communication dans l'équipe est très fluide grâce au fil de discussion à notre disposition et à la présence régulière et fréquente de nombreux membres du bureau qui assurent ainsi les tâches courantes et la communication au sein de l'équipe.

De plus pour faciliter les inscriptions, nous avons maintenu la permanence hebdomadaire, même si les documents sont à disposition sur notre site, afin d'une part d'accueillir les nouveaux adhérents, mais aussi de mieux renseigner sur le contenu et le déroulement des cours. Comme chaque année, nous profitons de cette AG pour vous rappeler l'importance que

les dossiers soient complets afin de faciliter le travail de celles dont c'est la tâche et d'éviter les pertes de temps à téléphoner à des personnes parfois difficilement joignables.

Des points réguliers sur le nombre d'adhésions ont été faits, sur l'état de nos finances ainsi que sur la répartition par cours. En effet le maintien des feuilles de présence nous permet : d'une part de vous prévenir en cas d'absence de dernière minute d'un animateur. Pour ce faire, nous reprenons en principe les participants des 2 dernières semaines que nous prévenons individuellement, soit en les ayant en direct au téléphone, soit en leur laissant un message sur leur boîte vocale. Ce travail est très consommateur de temps et il n'est pas toujours possible quand nous apprenons l'absence d'un animateur peu de temps avant le cours. En parallèle nous avons décidé de renseigner notre site et Facebook mais ceux-ci sont plus rarement consultés en dernière minute et nous n'avons pas les moyens techniques actuellement d'envoyer des alertes à tous nos membres.

D'autre part, ces feuilles nous permettent aussi de constater la fréquentation des cours et nous ont montré qu'il fallait soit créer d'autres cours, soit dédoubler ceux très fréquentés.

A titre d'exemple pour la saison 21/22, nous vous avons annoncé le 27 novembre 2021 que nous allions dédoubler certains cours très fréquentés et à partir du 7 décembre, nous avons mis en place pour le programme général, un cours de Yoga/Pilâtes le mardi matin de 9 à 10 h avec Sandrine et un cours d'étirements supplémentaire le mardi de 11h15 à 12h15 avec Laurence et pour le programme indépendant, un cours en plein air supplémentaire le jeudi matin avec Geneviève. La mise en place d'autres cours s'est poursuivie à la rentrée de la saison 2022/2023 puisque, suite à un sondage effectué en août, 3 cours d'aquagym ont été organisés en partenariat avec l'Inox.

Durant l'été nous avons fait le pari que nous allions capter de nouveaux adhérents et que des anciens allaient revenir et nous avons recruté Laurine, jeune animatrice, afin d'attirer aussi un public plus jeune. Celle-ci dispense 3 heures de cours, entre Modern Jazz, Piloxing Pound, Yoga move dance. Sandrine a aussi œuvré dans ce sens puisque nous lui avons demandé de créer un cours de Zumba. Plus récemment, et toujours pour répondre à la demande des adhérents, nous avons réussi à créer 2 autres cours avec Wahid, l'un à visée des seniors les moins jeunes, cours mettant en œuvre l'équilibre, la mémoire, l'habileté motrice, le renforcement musculaire et la posturologie le mercredi de 14 à 15h et le 2e pour un public plus jeune basé sur le renfort, le cardio adaptés aux préférences motrices le mardi à 17h.

Ces cours supplémentaires du programme général plus le Folklore du monde du programme indépendant, nous permettent de couvrir la quasi-totalité des créneaux de notre salle.

Autres faits marquants : notre participation au téléthon le 5 décembre 2021 et au forum des associations qui permet aux nouveaux Olivétains de nous connaître et aux anciens de se réinscrire et de découvrir chaque année quelques nouveautés.

Et je terminerai en remerciant :

L'équipe du Comité de Direction qui œuvre au quotidien et avec conviction pour la pérennité de notre club

Les animateurs pour leurs cours toujours plus inventifs, structurés et adaptés à leurs différents publics

Et vous, chers adhérents, qui avez écouté jusqu'au bout ce rapport d'activité et qui êtes revenus nombreux accorder votre confiance à notre Club !

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité de la secrétaire.

Mme BOUBAULT remercie la GV pour ses actions en faveur de la commune et notamment pour l'opération envers le handisport développée avec l'association « autour de Maxime ». Cette activité marche très bien même si pendant la pandémie cela a été difficile à gérer. Ce type d'opération va perdurer et sera probablement étendue à la Couronnerie à l'avenir.

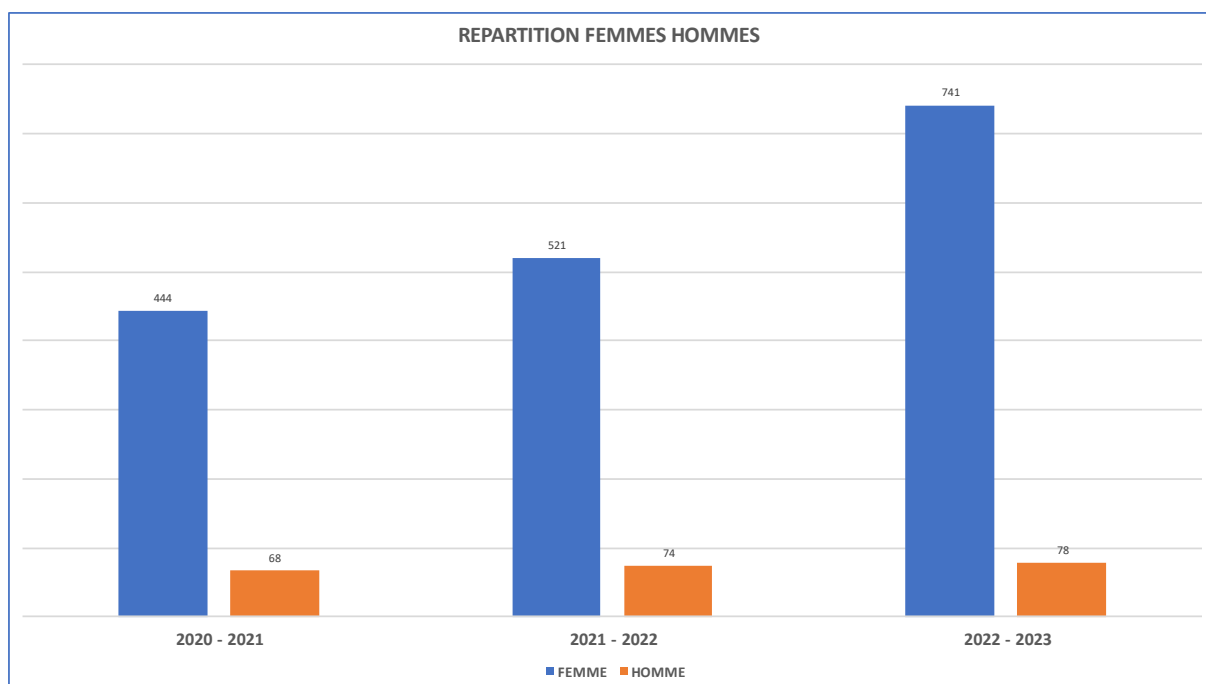
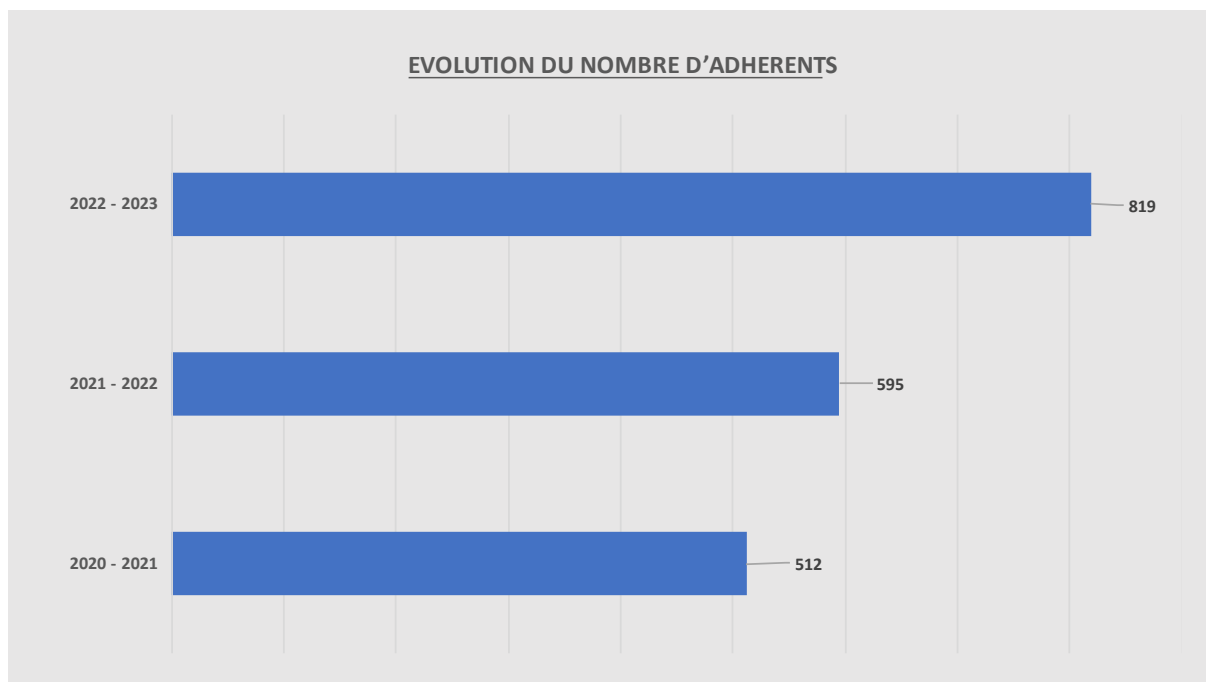
Par ailleurs, nous avons en projet de développer la gym mémoire et Arlette précise que certains de nos animateurs ont cette spécialité.

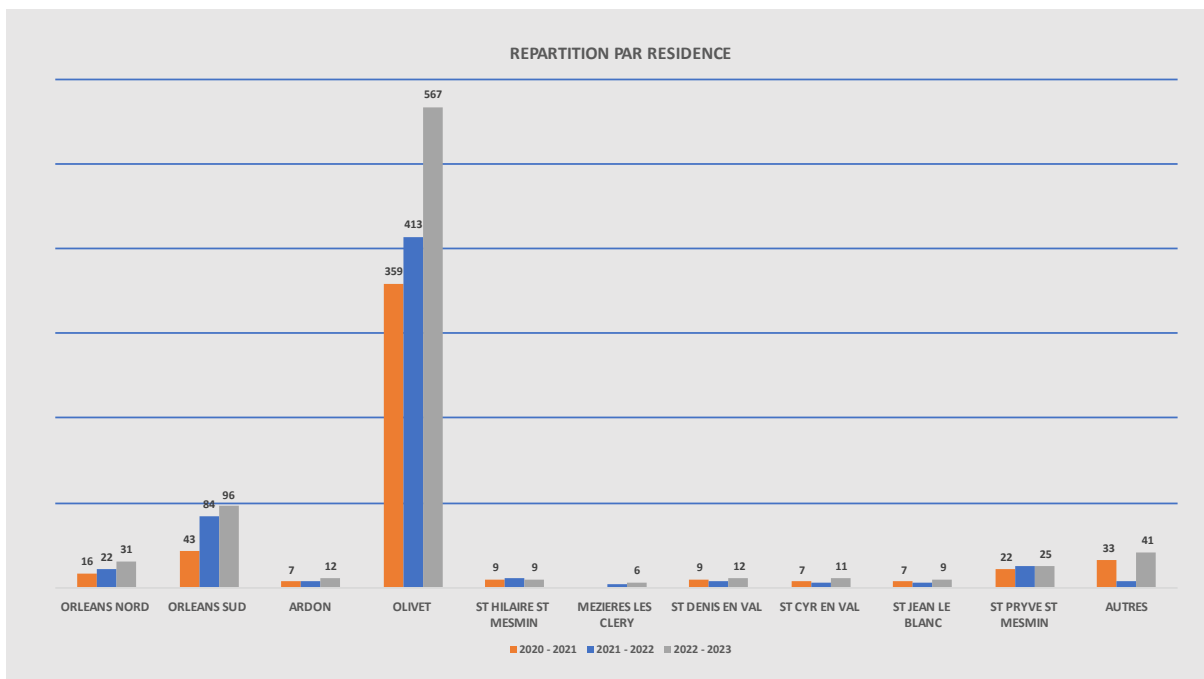
Mme BOUBAULT intervient pour dire que la GVO est toujours réactive pour participer aux activités de la commune comme par exemple à l'opération HOP ON BOUGE et pour nos animations lors du Téléthon. Elle parle de notre association comme « une très belle association, la plus importante avec l'association avec Olivet Vous Accueille (OVA).

Complément d'Arlette, sur le Levain avec l'embauche d'une nouvelle animatrice formée, 4 enfants, 4 adultes et club labellisé Sport Santé.

Problème d'insécurité dans le hall du gymnase donc soyez vigilants. Il faut réagir tout de suite avant que les choses s'installent et s'aggravent.

Avant de faire le bilan financier, René LECOEUR, membre du CODIR présente les statistiques de la saison écoulée en fonction du nombre d'adhérents, de la répartition femmes/hommes, de la répartition par commune et de l'âge.





- **Rapport financier présenté par notre Cabinet comptable Aurélie MONGREDIEN**

Aurélie se présente et explique que son cabinet est chargé des comptes, des charges sociales et des salaires et présente les principaux indicateurs financiers.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2021/2022	2020/2021	Évolution	
Chiffre d'affaires	91 711 €	96 781 €	-5 070 €	-5,2% ▼
Ventes + Production réelle	91 711 €	96 781 €	-5 070 €	-5,2% ▼
Marge globale	91 711 €	96 781 €	-5 070 €	-5,2% ▼
Charges de fonctionnemer	16 721 €	8 913 €	+7 808 €	+87,6%
Impôts et taxes	1 058 €	1 175 €	-117 €	-10%
Charges de personnel	75 003 €	60 262 €	+14 741 €	+24,5%
Résultat d'exploitation	-18 284 €	14 937 €	-33 221 €	
Résultat financier	406 €	406 €	0 €	0%
Résultat courant	-17 878 €	15 343 €	-33 221 €	
Résultat de l'exercice	-17 878 €	15 343 €	-33 221 €	

Aurélie constate la baisse des recettes liée à la réduction de la cotisation accordée aux adhérents de la saison précédente ce qui explique l'effet volume sur le nombre d'adhérents.

Les « charges de personnel » sont encore tronquées par rapport à l'année COVID.

Le résultat d'exploitation est donc négatif de 17 878 €.

Arlette commente ces résultats et indique que cette perte justifie que nous soyons vigilants sur la gestion de nos comptes et précise que concernant les subventions, nous recevons du Conseil Départemental le strict minimum et qu'il est fonction du nombre d'adhérents de la saison précédente.

- **Trésorerie**

149 k€ en trésorerie au 31 août 2022.

Votre Bilan Imagé 2021/2022	
SOLDE DE TRÉSORERIE	
Solde de trésorerie au 31/08/2021	170 902 €
+ Mouvements de trésorerie 2021/2022	-21 736 €
Solde de Trésorerie au 31/08/2022	149 166 €

- **Rapport des Vérificateurs aux comptes présenté par Gilbert HUE et Alain NIOCHE**



**RAPPORT GENERAL DES VERIFICATEURS
SUR LES COMPTES DE L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE D'OLIVET
EXERCICE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021 au 31 AOUT 2022**

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée Générale du 3 Février 2022, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Nous avons constaté que le total du bilan s'élève à un montant de 150 411 Euros. Le compte de résultat quant à lui, présente un déficit de 17 878 Euros. L'ensemble de ces éléments sont en concordance avec la comptabilité.

Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous avons fait part à votre Présidente de nos remarques et recommandations.

En conséquence, nous demandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés, et de donner quitus à la Présidence.

Olivet, le 17 janvier 2023

Les vérificateurs

Alain NIOCHE

Gilbert HUE

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2021 – 2022 ainsi que le rapport des Vérificateurs aux comptes.

Arlette fait une parenthèse sur la ventilation du coût de la licence et parle du bug informatique lié à l'envoi des licences.

III ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

MM. Gilbert HUE et Alain NIOCHE, actuels vérificateurs aux comptes de la GV OLIVET, se proposent de poursuivre leur mission pour le prochain exercice et soumettent leurs mandats à l'assemblée.

L'assemblée générale élit à l'unanimité MM. Gilbert HUE et Alain NIOCHE comme vérificateurs aux comptes de la GV OLIVET pour la saison 2022 - 2023.

Election des nouveaux membres du CODIR : une seule candidature, celle de Mme Marie-Anne WALTER qui est absente. Patricia Communeau la présente comme une voisine adhérente à la GVO depuis quelques années.

L'assemblée générale élit Mme WALTER comme membre du CODIR de la GV OLIVET pour la saison 2022 - 2023.

Absentions : 12

IV BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023 présenté par le Cabinet Comptable

GV OLIVET



13/01/2023

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL AU 31/08/2023

PRODUITS	Encaissés au 31/12/2022	Prévisions 01 à 08/2023	TOTAL
Chiffre d'affaires			
706000 Cotisations adhérents	152 345 €	2 873 €	155 218 €
707000 Vente matériel			0 €
708400 Remboursement Handisport		3 332 €	3 332 €
TOTAL	152 345 €	6 205 €	158 550 €
Autres produits			
768000 Produits financiers			0 €
740000 Subvention Conseil Départemental		1 478 €	1 478 €
TOTAL	0 €	1 478 €	1 478 €
DEPENSES			
	Encaissés au 31/12/2022	Prévisions 01 à 08/2023	TOTAL
Charges externes			
605000 Achats matériel			0 €
606300 Achats petit matériel	420 €	840 €	1 260 €
606400 Achats fournitures administratives	298 €	597 €	895 €
607000 Achats pour revente			0 €
613000 Locations piscine	2 763 €	10 656 €	13 418 €
615000 Entretien et réparations			0 €
616000 Primes d'assurance	246 €		246 €
621000 Personnel extérieur à l'association			0 €
622600 Honoraires	1 438 €	4 242 €	5 680 €
623400 Cadeaux			0 €
623700 Publicité, publications, ...			0 €
625100 Frais de déplacement	321 €	643 €	964 €
625300 Indemnités km	3 050 €	6 179 €	9 229 €
625600 Missions, réceptions		1 830 €	1 830 €
625700 Missions liées aux réunions			0 €
626000 Téléphone, internet, affranchissement	334 €		334 €
627800 Services bancaires	36 €		36 €
628000 Frais de gestion de l'emploi			0 €
628110 Cotisations			0 €
TOTAL	8 906 €	25 007 €	33 913 €
Impôts			
633300 Formation continue		764 €	764 €
633800 Impôts, taxes, verst assim.			0 €
TOTAL	0 €	764 €	764 €
Charges de personnel			
641000 Rémunération nette du personnel	17 802 €	37 283 €	55 085 €
645100 Cotisations sociales	9 289 €	26 288 €	35 576 €
647500 Médecine de travail		800 €	800 €
648000 Autres charges de personnel			0 €
TOTAL	27 091 €	64 371 €	91 462 €
Autres charges			
651000 Licences	25 553 €	654 €	26 207 €
651300 Redevances musique Zumba	179 €	360 €	539 €
RESULTAT PREVISIONNEL	90 617 €	-83 474 €	7 143 €

Résultat estimé en positif à 7 143€

Arlette explique le partenariat avec l'Inox et la perte annoncée par Aurélie liée à l'augmentation annoncée à la dernière minute par ce partenaire et qu'on ne pouvait donc pas répercuter sur les adhérents auxquels on avait déjà annoncé les tarifs pour les informer de la mise en place de ce nouveau cours. Malheureusement nous avons appris que les tarifs allaient encore augmenter la saison prochaine.

Sur ce budget il va falloir aussi anticiper les indemnités de départs en retraite de certains animateurs.

Pour informations, nous avons augmenté de 2% les salaires des animateurs dès la rentrée de septembre 2022.

V GRILLE TARIFAIRE DE LA SAISON 2023 2024

NOUVEAUX TARIFS POUR LA SAISON 2023-2024				
	Actuels		Saison 2023-2024	
	Olivetains	Extérieurs	Olivetains	Extérieurs
Programme général	134,00 €	167,00 €	140,00 €	173,00 €
Folklore	156,00 €	189,00 €	163,00 €	196,00 €
Acti'March/bungy pump	100,00 €	110,00 €	104,00 €	114,00 €
Marche dynamique/ Bungy Pump	150,00 €	165,00 €	157,00 €	172,00 €
Multi-sports plein air (1h de cours)	100,00 €	110,00 €	104,00 €	114,00 €
Aquagym	200,00 €	205,00 €	En fonction de l'Inox	

Réductions	2 activités	30,00 €
Programmes général et indépendants	3 activités	40,00 €
	4 activités	50,00 €
	5 activités	60,00 €

Ce qui fait environ 4% d'augmentation.

Nous prévoyons des réductions pour les adhésions avec plusieurs activités jusqu'à 60€ pour 5 activités ce qui est nouveau.

On va discuter du prix du folklore au prochain CODIR et on informera Soizic.

Laurence Houlbert intervient pour dire que nos prix sont très bas et que la cotisation à la GVO représente le prix d'une seule heure de cours par semaine dans beaucoup d'autres clubs

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la proposition tarifaire pour les inscriptions aux activités de la saison 2023 – 2024.

VI QUESTIONS DIVERSES

Question : sur le nombre de personnes présentes au cours de Dimitri le lundi matin de 9 à 10h, gym douce.

Réponse : sachez que la capacité d'accueil dans la salle est de 67 personnes mais notre objectif est d'essayer de mettre d'autres cours pour les séniors notamment si nous sommes sûrs de faire le plein avec ce type de cours, nous le mettrons en place.

Q : une visualisation du nombre d'adhérents par cours peut être intéressante

R : oui bonne idée. On mettra cette information sur notre site.

Q : pourriez-vous déplacer de 30 min le cours de Wahid ?

R : pour l'instant nous ne pouvons pas changer les horaires mais nous verrons l'année prochaine ce qu'il est possible de faire en ayant toujours comme objectif d'ajouter des cours de gym douce.

Q : Avons-nous notre mot à dire sur le contenu du cours d'aquagym ?

R : Au départ proposition de faire de l'aqua bike, mais encore plus cher et l'installation prend du temps.

Lors de notre réflexion pour ce cours, nous voulions embaucher un maître-nageur mais les tarifs étaient trop élevés. D'autre part ce n'est pas notre spécialité et on n'a pas voulu gérer cette spécificité notamment pour des raisons d'absence et de remplacement. On a donc choisi

que ce soit l'Inox qui nous mette à disposition ses maitres-nageurs. Le contenu leur est donc propre mais il y a toujours moyen de discuter.

Q : Si je loupe une séance d'aquagym, est-ce que je peux aller à une autre séance ?

R : Le badge que les adhérents vont finir par obtenir marchera sur l'heure à laquelle on est inscrit. Il a été abordé ce sujet du cours de remplacement et si le bassin est plein, c'est au maitre-nageur de décider d'accepter ou pas la personne.

Q : Si on ne venait pas à l'aquagym le bassin serait chauffé donc vous pourriez discuter le tarif.

R : Oui bien sûr, mais le bassin lors de nos séances n'est pas ouvert aux autres publics. Effectivement nous allons tenter de négocier les tarifs pour l'année prochaine.

Remarque : C'est très courageux de lancer de nouvelles propositions mais si on se fie aux chiffres c'est difficile car ceux qui vont à la piscine sont financés par ceux qui vont dans d'autres disciplines.

R : Lorsque l'on met en place un nouveau cours c'est toujours plus ou moins un challenge car nous ne connaissons pas le nombre d'adhérents qui répondront présents. Il faut se donner « la chance » d'augmenter notre potentiel et que cela fonctionne.

Avec Geneviève on a mis des cours en extérieur, on essaie d'inventer des choses pour que le club fonctionne.

Q : Serait-il possible de mettre en place des cours de Taïchi ?

R : Jusqu'à maintenant ce n'était pas possible pour une raison de concurrence car il y avait une association de Taïchi sur Olivet. Nous allons étudier la question avec la mairie.

En revanche nous allons vous proposer, d'ici la fin de cette saison, comme par le passé des ateliers de self-défense. Nous avons proposé une démonstration de claquettes mais cela n'avait pas attiré de nombreuses personnes nous n'avons donc pas donné suite à ce projet. Il faut se diversifier, mais encore faut-il répondre aux attentes des adhérents.

Q : Dans le même ordre d'idée, serait-il possible de mettre en place un cours de qi gong ?

R : nous notons votre requête et nous étudierons les possibilités

Q : Est-ce que je pourrais éventuellement participer aux ateliers même si je ne fais que les cours en extérieur ?

R : vous faites partie du club donc c'est ouvert à tous nos adhérents, car nous demandons une participation pour ces activités qui nécessitent une pré-inscription, ensuite nous divisons le coût de cette prestation par le nombre de présents.

Q : Avant le COVID, il y avait des cours pendant la 1^e semaine des vacances scolaires, pourquoi n'est-ce plus le cas cette saison ?

R : Ces cours sont payés en heures supplémentaires et sont basés sur le volontariat de nos animateurs, nous ne pouvons pas les obliger à les dispenser conformément à leur contrat de travail. Nous remettons ces cours si les inscriptions sont nombreuses la saison prochaine et si notre budget le permet.

Q : Les cours d'essais gratuits vont-ils être renouvelés ?

R : Oui bien sûr, les nouveaux ont le droit à 2 cours d'essais. Il suffit de le dire à l'animateur et de noter son nom sur la feuille de présence en notant ESSAI

Q : Est-ce que la GVO pourrait faire un don envers les autres associations qui ont fermé ?

R : On récolte un peu ce que l'on sème et il est difficile d'aider tout le monde. C'est une idée mais ce n'est pas franchement la mienne. On peut aborder la question en CODIR mais je connais un peu la réponse des membres. C'est vrai que nous avons un peu de trésorerie, mais vous savez avec les 3 saisons que nous venons de traverser, rien n'est jamais acquis. 40 %

de perte d'adhérents sur une saison c'est énorme, les charges ne diminuent pas donc il faut être très prudents sur la gestion.

Q : Ou alors donner une prime aux animateurs.

R : Les salariés préfèrent des augmentations de salaires à des primes qui sont ponctuelles. Nous préférons prévoir des augmentations. Mais nous l'avons dit tout à l'heure nous avons octroyé une augmentation de 2 % aux animateurs en septembre 2022. Pour mémoire la Convention Collective qui régit notre club, nous oblige à régler une heure de face à face (de cours dans la salle) plus une heure de préparation. A cela il faut ajouter les indemnités kilométriques (0.41 centimes par kilomètre).

Q : C'est la première fois que j'entends que les salariés touchent des indemnités kilométriques

R : Une fois que l'avantage est acquis nous ne pouvons pas le supprimer. Cette décision avait été prise par une équipe dirigeante, avant notre arrivée au bureau. Nous avons l'obligation de la conserver et de l'attribuer à tous les nouveaux embauchés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le vote de cette dernière résolution conclut l'assemblée générale. La séance est levée à vingt et une heures vingt minutes.

La Présidente
Arlette BUREAU

La Secrétaire
Sophie MAROT